

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°01-2021-048

PUBLIÉ LE 17 MARS 2021

Sommaire

01_CHBEB_Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse /	
01-2021-02-11-00004 - DELÉGATION DE SIGNATURE DIRECTION D	ES
ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE (3 pages)	Page 3
01_Pref_Préfecture de l Ain /	
01-2021-03-09-00005 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL autorisant l'enregistr	rement
audiovisuel des interventions?? des agents de police municipale de	e la
commune de Jassans-Riottier (2 pages)	Page 7
01-2021-03-02-00005 - ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF?? fixar	nt la
répartition des bureaux de vote dans l'Ain?? (19 pages)	Page 10
01-2021-03-02-00006 - ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF?? fixar	nt la
répartition des bureaux de vote dans l'Ain (1 page)	Page 30
84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes /	
01-2021-03-16-00001 - ARRETE PORTANT DESIGNATION D UN CE	ntre de
VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS L AIN?? (2 pages)	Page 32

01_CHBEB_Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

01-2021-02-11-00004

DELÉGATION DE SIGNATURE DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

CENTRE HOSPITALIER DE BOURG EN BRESSE



Direction Générale

900 Route de Paris – CS 90401 - 01012 BOURG EN BRESSE Cedex

Tél: 04.74.45.41.01 - Mail: dirg@ch-bourg01.fr

DECISION N° 2021/005 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

La Directrice du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, R.6143-38 et D.6143-33 à D.6143-35 relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion, en date du 2 mai 2019, notifiant le détachement de **Madame Frédérique LABRO-GOUBY**, en qualité de Directrice du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse à compter du 27 mai 2019,

Considérant les nécessités de gestion de l'établissement et en particulier la nécessité d'assurer la continuité du fonctionnement de l'établissement et l'organisation de l'établissement en centres de gestion déconcentrés,

Vu les arrêtés et décisions portant nomination :

- → de Monsieur Gauthier ANSART, en qualité de Directeur adjoint au Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse,
- ➢ de Madame Claire LECOINTE, en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse
- ➢ de Madame Linda GONZALES, en qualité d'Attachée d'Administration Hospitalière au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse
- ➢ de Monsieur William JOZEREAU, en qualité d'Ingénieur Chef au Centre Hospitalier de Bourg en Bresse

DECIDE

Article 1: Dispositions liminaires

La présente décision annule et remplace toutes autres décisions antérieures portant délégations de signature du Directeur du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse.

Article 2 : Actes afférents à la Direction des Services Economiques et Logistiques

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Frédérique LABRO-GOUBY, Directrice, délégation est donnée à **M. Gauthier ANSART**, Directeur adjoint, pour signer, en ses lieu et place, l'ensemble des actes relatifs à sa fonction, et notamment :

1

- Les engagements de commandes, certifications de service fait dans le cadre des marchés ou commandes inférieurs aux seuils réglementaires,
- Les commandes de fonctionnement et investissement dans la limite de 20 000 € HT,
- > Les certificats administratifs,
- Les NOTI 3 (rejet de candidature), les courriers d'explications,
- Les avenants d'un montant inférieur à 20 % du marché initial,
- Les engagements de procédures de marchés publics CH de Bourg en Bresse et GHT et valider les étapes des procédures de marchés publics (création, renouvellement, rapport d'analyse). Une synthèse sera régulièrement effectuée auprès de la Direction,
- Les courriers en lien avec le fonctionnement des services économiques,
- Les documents liés à la gestion des ressources humaines des agents placés sous la responsabilité de la direction dont il a la charge (évaluation annuelle, demande de congés, autorisation d'absence, missions et formations, avis sur prolongation des contrats à durée déterminé).

Sont exclus du champ de la délégation :

- ► les bons de commandes, imputables à la section d'investissement, d'un montant égal ou supérieur à 20 000 € HT,
- ► les bons de commandes, imputables à la section d'exploitation, d'un montant égal ou supérieur à 20 000 € HT,
- les marchés, contrats ou conventions,
- > les courriers divers adressés :
 - o aux responsables des autorités de tutelle (ARS, ministère, préfet, etc.)
 - o aux chefs d'établissements hospitaliers, ou aux directeurs des services des administrations de l'Etat, des régions, des départements ou des communes,
 - o aux autorités politiques (maires, conseillers départementaux, sénateurs, députés, etc.),
- l'instruction des procédures contentieuses devant les juridictions administratives, civiles ou pénales.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gauthier ANSART, cette délégation est exercée par Mmes Claire LECOINTE et Linda GONZALES, attachées d'administration hospitalière, M. William JOZEREAU, ingénieur chef à la direction des services économiques et logistiques.

Article 3 : Actes afférents à la garde administrative de direction

Dans le cadre du service de garde de direction, Mme Frédérique LABRO-GOUBY, Directrice, donne délégation à M. Gauthier ANSART pour signer, en ses lieux et place, l'ensemble des actes se rapportant à l'admission et à la sortie des patients, aux déclarations de décès, et, d'une manière générale pour tous les actes se rapportant à une situation à d'urgence, nécessitant une prise de décision immédiate.

M. Gauthier ANSART est chargé, en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Ampliation en sera adressée au Trésorier de l'Etablissement et à l'Agence Régionale de Santé

2

Rhône-Alpes.
La présente décision prendra effet à compter de sa date de signature pour ses destinataires et de
sa publication au registre des actes administratifs de la préfecture de l'Ain pour les tiers.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 11.02.2021

La Directrice

Mme Frédérique LABRO-GOUBY

LISTE ET SPECIMENS DE SIGNATURE DES DELEGATAIRES

Le Directeur Adjoint Chargé de la Direction des Services Economiques et Logistiques L'Ingénieur Chef Direction des Services Economiques et Logistiques

Gauthier	ANSART
----------	---------------

William JOZEREAU

L'Attachée d'Administration Hospitalière Direction des Services Economiques et Logistiques

Linda GONZALES

L'Attachée d'Administration Hospitalière Direction des Services Economiques et Logistiques

Claire LECOINTE

3

01_Pref_Préfecture de l Ain

01-2021-03-09-00005

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Jassans-Riottier



Liberté Égalité Fraternité Cabinet de la préfète Direction des sécurités Bureau des polices administratives

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Jassans-Riottier

La Préfète, Chevalier de la légion d'honneur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 241-2 et R. 241-8 à R. 241-15 ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2019-140 du 27 février 2019 portant application de l'article L. 241-2 du code de la sécurité intérieure et relatif à la mise en œuvre de traitements des données à caractère personnel provenant des caméras individuelles des agents de la police municipale ;

Vu la demande adressée par Monsieur le maire de Jassans-Riottier, en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de sa commune ;

Vu la convention de coordination de la police municipale de la commune de Jassans-Riottier, et des forces de sécurité de l'État signée le 9 juillet 2019 :

Vu la déclaration simplifiée déposée par le maire de Jassans-Riottier auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés le 9 février 2021 ;

Considérant que la demande transmise par Monsieur le maire de Jassans-Riottier est complète à la date du 3 mars 2021 et conforme aux exigences des articles R. 241-8 à R. 241-15 du code de la sécurité intérieure ;

Sur proposition de Madame la directrice de cabinet de la préfète de l'Ain,

ARRETE

Article 1^{er}: L'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Jassans-Riottier est autorisé au moyen de six (6) caméras individuelles.

Le support informatique sécurisé sur lequel sont transférées les données enregistrées par les caméras individuelles est installé dans la commune de Jassans-Riottier.

- Article 2: Les enregistrements sont conservés pendant une durée de 6 mois. À l'issue de ce délai, ils sont détruits.
- <u>Article 3</u>: La population est informée de l'équipement des agents de police municipale de la commune de Jassans-Riottier en caméras individuelles et des modalités d'accès aux images.
- **Article 4**: Dès notification du présent arrêté, le maire de la commune de Jassans-Riottier peut mettre en œuvre l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale autorisé par le présent arrêté.
- <u>Article 5</u>: Toute modification portant sur le nombre de caméras individuelles et sur la commune d'installation du support informatique sécurisé doit faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation auprès des services préfectoraux.

45, avenue Alsace-Lorraine – CS 80400 - 01012 Bourg-en-Bresse cedex Tél. 04.74.32.30.00 – Site internet www.ain.gouv.fr

<u>Article 6</u>: La présente autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture. Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication de manière dématérialisée sur le site **citoyens.telerecours.fr.**

<u>Article 7</u>: Madame la directrice de cabinet de la préfète de l'Ain, Monsieur le maire de Jassans-Riottier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ain.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 9 mars 2021

La préfète, Pour la préfète, Le directeur des sécurités,

signé

Lamine SADOUDI

01_Pref_Préfecture de l Ain

01-2021-03-02-00005

ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF fixant la répartition des bureaux de vote dans l'Ain

Implantation des bureaux de vote (double scrutin juin 2021) dans le département de l'Ain

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
ABERGEMENT CLEMENCIAT	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle des fêtes, 136 route de la fontaine
ABERGEMENT-DE-VAREY(L')	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle polyvalente, 6 route de Bourbouillon
AMBERIEU-EN-BUGEY	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	8	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 005 6ème bureau - 006 7ème bureau - 007 8ème bureau - 008	Espace 1500, parking gymnase Plaine Ain "bureau centralisateur" Espace 1500, parking gymnase Plaine Ain Château des Echelles Espace 1500, parking gymnase Plaine Ain Espace 1500, parking gymnase Plaine Ain Espace 1500, parking gymnase Plaine Ain Groupe scolaire Jules Ferry, place Jules Ferry Ecole maternelle de Tiret, rue Jacques Prévert Ecole maternelle de Tiret, rue Jacques Prévert
AMBERIEUX-EN-DOMBES	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	salle polyvalente, place Marcel Bonnet
AMBLEON	03	BELLEY	04	1	0001	Salle communale, 324 Grande Rue
AMBRONAY	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	2	1er bureau - 01 2ème bureau - 02	Salle polyvalente, partie salle des fêtes "bureau centralisateur" Salle polyvalente, partie salle des sports
AMBUTRIX	02	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle des Fêtes, 33 rue des Granges
ANDERT-ET-CONDON	03	BELLEY	04	1	1	35, route du Chatelet - Condon
ANGLEFORT	03	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	Salle des fêtes, 256 rue de la mairie
APREMONT	05	NANTUA	14	1	01	Salle des fêtes, 1 rue de la Fruitière
ARANC	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	Salle polyvalente, 50 place de la mairie
ARANDAS	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	239, rue de la mairie
ARBENT	05	OYONNAX	15	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Espace Loisirs, 1145 avenue général Andréa "bureau centralisateur" Espace Loisirs, 1145 avenue général Andréa
ARBIGNY	01	REPLONGES	17	1	1	Salle communale, 388 chemin du Roset
ARBOYS EN BUGEY	03	BELLEY	04	2	1er bureau - 01 2ème bureau - 02	Mairie chef-lieu, place de la mairie, Arbignieu "bureau centralisateur" Mairie déléguée, 674 route de la Taillie Saint-Bois
ARGIS	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle des Sociétés, rue des Cités
ARMIX	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	20, place de l'église
ARS-SUR-FORMANS	02	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	363, rue Jean-Marie Vianney

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
ARTEMARE	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	Salle Meaudre - 19 rue de la Croix Rousse
ASNIERES-SUR-SAONE	04	REPLONGES	17	1	1	23, route du port
ARVIERE-EN-VALROMEY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	0001	Salle des fêtes, 175 rue de la Pièce - Virieu le Petit
ATTIGNAT	01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle du Centenaire 95, rue de l'Eglise "bureau centralisateur" Salle du Centenaire 95, rue de l'Eglise
BAGE DOMMARTIN	04	REPLONGES	17	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Salle du conseil municipal, 130 rue de la mairie, Bâgé la Ville "bureau centralisateur" Salle de réception, 130 rue de la mairie, Bâgé la Ville salle des fêtes de Dommartin, rue du Moulin
BAGE-LE-CHATEL	04	REPLONGES	17	1	1	Salle polyvalente, 22 Grande Rue
BALAN	02	MEXIMIEUX	12	2	1er bureau - 001 2ème bureau - 002	Salle polyvalente, rue des écoles "bureau centralisateur" Salle polyvalente, rue des écoles
BANEINS	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle des fêtes, 47 rue du Champ Greffet
BEARD-GEOVREISSIAT	05	NANTUA	14	1	0001	1205, route de Géovreissiat
BEAUPONT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Halle à l'Espace des sociétés, 150 rue de l'Eglise
BEAUREGARD	02	TREVOUX	21	1	1	99, rue Hector Berlioz
BELIGNEUX	02	MEXIMIEUX	12	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle municipale Mairie, 22 route de la gare "bureau centralisateur"
BELLEY	03	BELLEY	04	6	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 005 6ème bureau - 006	Salle des fêtes, place des Terreaux "bureau centralisateur" Gymnase Jean Morin, chemin des soupirs Ecole Jean Ferrat, Place François Mitterrand L'intégral, 422 avenue Hoff L'intégral, 422 avenue Hoff Centre social l'Escal, rue Paul Chastel
BELLEYDOUX	05	NANTUA	14	1	1	412, route de la Fauconnière
BELLIGNAT	05	NANTUA	14	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Mairie, 10 place de l'Hôtel de Ville "bureau centralisateur" Maison Jacques Prévert, 1 rue Georges Cuvier
BENONCES	05	LAGNIEU	11	1	01	660, rue principale
BENY	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	2, place de la mairie
BEON	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	2, rue du Clusy
BEREZIAT	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle polyvalente, 167 Grande rue
BETTANT	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle polyvalente, 85 route de Saint Denis
BEY	04	VONNAS	23	1	1	580, route des Boissonnets
BEYNOST	02	MIRIBEL	13	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Complexe du Mas de Roux, rue du midi "bureau centralisateur" Complexe du Mas de Roux, rue du midi Complexe du Mas de Roux, rue du midi (salle des associations)

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
BILLIAT	03	VALSERHONE	03	1	1	3, rue de la mairie
BIRIEUX	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	Salle polyvalente, le village
BIZIAT	04	VONNAS	23	1	1	40, route de Rétissinge
BLYES	02	LAGNIEU	11	1	1	Salle polyvalente, 93 chemin de Ruvaison
BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle polyvalente de Meyriat, 2777 route de Neuville
BOISSE (La)	02	MIRIBEL	13	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Mairie, 49 place Marcel Vienot "bureau centralisateur" Mairie, 49 place Marcel Vienot
BOISSEY	01	REPLONGES	17	1	1	50, place de la mairie
BOLOZON	05	PONT D'AIN	16	1	01	2, place du cadran solaire - salle polyvalente
BOULIGNEUX	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle communale, le village
BOURG-EN-BRESSE	01	BOURG EN BRESSE 1	05	14	13ème bureau - 0013 14ème bureau - 0014 17ème bureau - 0017 18ème bureau - 0018 19ème bureau - 0019	Salle des fêtes, cours de Verdun "bureau centralisateur" Salle des fêtes, cours de Verdun Groupe scolaire St Exupéry, 9 rue Louis Blériot Groupe scolaire Charles Perrault, 11 avenue de l'égalité Groupe scolaire Charles Perrault, 11 avenue de l'égalité Groupe scolaire Louis Parant, 12 rue des Blanchisseries Groupe scolaire Louis Parant, 12 rue des Blanchisseries Groupe scolaire de l'Alagnier, rue de l'Alagnier Groupe scolaire Charles Jarrin, 13 rue du 23ème RI Groupe scolaire Charles Robin, 2 place du Maquis Groupe scolaire Charles Robin, 2 place du Maquis Groupe scolaire Charles Robin, 2 place du Maquis Groupe scolaire Alphonse Daudet, rue de la Croix Blanche Groupe scolaire Lazare Carnot, 1 rue Viala Groupe scolaire des Dîmes, 7 rue du Revermont Bureau de rattachement dérogatoire : Groupe scolaire Alphonse Daudet, rue de la Croix Blanche
BOURG-EN-BRESSE	04	BOURG EN BRESSE 2	06	6	12ème bureau - 0012 15ème bureau - 0015	Groupe scolaire les Arbelles, 2 rue Tony Ferret Groupe scolaire Alphonse Baudin, 2 rue Brillat Savarin Groupe scolaire des Vennes, 7 rue de la Fontaine Groupe scolaire des Vennes, 7 rue de la Fontaine Groupe scolaire du Peloux, 9 rue Comte de la Teyssonnière Groupe scolaire des Lilas, 2 rue des lilas
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	02	MEXIMIEUX	12	1	1	Salle des fêtes, chemin de la Piotière
BOYEUX-SAINT-JEROME	05	PONT D'AIN	16	1	1	Salle polyvalente
BOZ	01	REPLONGES	17	1	1	Salle communale, rue de la Saône
BREGNIER-CORDON	03	BELLEY	04	1	1	Espace associatif (ancienne salle des fêtes), place des Sports
BRENOD	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	001	125, rue Principale
BRENS	03	BELLEY	04	1	001	Salle polyvalente, promenade de l'usine CNR

				Nombre		
COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
BRESSOLLES	02	MEXIMIEUX	12	1	1	Mairie, 321 grande rue
BRESSE VALLONS	01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	L'Escale, 100 route des Perthuisettes, Cras sur Reyssouse "bureau centralisateur" 204 route de Montrevel, Etrez
BRION	05	NANTUA	14	1	0001	Salle des fêtes, 36 rue de l'Ange
BRIORD	05	LAGNIEU	11	1	01	Salle des fêtes, 260 rue de la salle des fêtes
BUELLAS	01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des fêtes, chemin des Condamines "bureau centralisateur" Salle des fêtes, chemin des Condamines
BURBANCHE (La)	05	BELLEY	04	1	01	1, route de la Cluse
CEIGNES	05	PONT D'AIN	16	1	0001	Salle de réunions, 8 rue des Puits
CERDON	05	PONT D'AIN	16	1	01	Salle des fêtes, 8 B place de la Vigneronne
CERTINES	01	CEYZERIAT	07	1	1	Ecole Edgar Quinet, chemin du Rippy
CESSY	03	GEX	09	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Complexe sportif du Vidolet, rue de la mairie "bureau centralisateur" Complexe sportif du Vidolet, rue de la mairie Complexe sportif du Vidolet, rue de la mairie
CEYZERIAT	01	CEYZERIAT	07	2	1er bureau - 0001 2ème bureau - 0002	Centre festif, A 1 et A 2, place Jean Moulin "bureau centralisateur" Centre festif, A 3 et A 4, place Jean Moulin
CEYZERIEU	05	BELLEY	04	1	1	annexe école, 60 route de Culoz
CHALAMONT	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle de sport de l'école, rue du Bugey
CHALEINS	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	Chemin du stade
CHALEY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	6, rue du centre
CHALLES LA MONTAGNE	05	PONT D'AIN	16	1	1	place de la mairie
CHALLEX	03	THOIRY	20	1	1	400, rue de la Mairie - salle Jean-Antoine LÉPINE
CHAMPAGNE-EN-VALROMEY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	196, grande rue
CHAMPDOR-CORCELLES	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	2	1er bureau - 001 2ème bureau - 002	Mairie, 60 place de la mairie, Champdor "bureau centralisateur" Mairie, 200 rue principale, Corcelles
CHAMPFROMIER	03	VALSERHONE	03	1	1	541, route des Burgondes
CHANAY	03	VALSERHONE	03	1	1	Salle des fêtes, allée d'Izernore
CHANEINS	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	001	65, rue de Peyzieux
CHANOZ-CHATENAY	04	VONNAS	23	1	01	Salle polyvalente - 125 route des cales
CHAPELLE-DU-CHATELARD (La)	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	109, route du château d'eau
CHARIX	05	NANTUA	14	1	01	10, rue des Fontaines

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
CHARNOZ-SUR-AIN	02	LAGNIEU	11	1	1	40 rue de Monétroi
CHATEAU-GAILLARD	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, route de Cormoz "bureau centralisateur" Salle polyvalente, route de Cormoz
CHATENAY	04	CEYZERIAT	07	1	001	Salle de restauration scolaire (école Jeanne Sabran), 2 chemin du Village
CHATILLON-LA-PALUD	04	CEYZERIAT	07	1	01	Espace culturel de rencontre, 94 place de la salle des fêtes
CHATILLON-SUR-CHALARONNE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	3	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003	Espace Bel Air, avenue Général de Gaulle "bureau centralisateur" Espace Bel Air, avenue Général de Gaulle Espace Bel Air, avenue Général de Gaulle
CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE	01	REPLONGES	17	1	1	1575, route de Mantenay
CHAVEYRIAT	04	VONNAS	23	1	01	Salle polyvalente, 459 impasse du stade
CHAZEY-BONS	03 et 05	BELLEY	04	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Chazey Bons : mairie, chef lieu "bureau centralisateur" Pugieu : ex, mairie, 353 avenue de la gare
CHAZEY-SUR-AIN	02	LAGNIEU	11	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Mairie de Chazey "bureau centralisateur" Petite salle de réunion du stade de Rignieu le Désert
CHEIGNIEU-LA-BALME	05	BELLEY	04	1	1	place de la mairie
CHEVILLARD	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	01	Salle des fêtes, rue de la Haie du Poirier
CHEVROUX	01	REPLONGES	17	1	1	Le bourg, place des anciens combattants
CHEVRY	03	THOIRY	20	1	1	Salle des fêtes - 256 rue Saint Maurice
CHEZERY-FORENS	03	THOIRY	20	1	1	27, place de la mairie
CIVRIEUX	02	VILLARS LES DOMBES	22	2	1 ^{er} bureau - 1 2ème bureau - 2	Mairie, 7, rue du château "bureau centralisateur" Mairie, 7, rue du château
CIZE	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, place de la mairie
CLEYZIEU	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Centre culturel, 56 montée du château
COLIGNY	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, 32 allée des Charmilles
COLLONGES	03	THOIRY	20	1	1	30 Place du Champ de Foire - Foyer rural
COLOMIEU	03	BELLEY	04	1	1	Place du village
CONAND	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	110, route de la Caline
CONDAMINE	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	01	Salle polyvalent (salle espace rencontre), 27 route de la Combe du Val
CONDEISSIAT	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	117, route de la Dombes
CONFORT	03	VALSERHONE	03	1	1	Salle polyvalente, rue du Crêt d'Eau

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
CONFRANCON	01	ATTIGNAT	02	1	1	Espace Robert Busnel (gymnase), 108 route de Curtafond
CONTREVOZ	05	BELLEY	04	1	01	159, route des Alpes
CONZIEU	03	BELLEY	04	1	001	1, place de la mairie
CORBONOD	03	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	001	275, grande rue Gignez
CORLIER	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	01	rue principale
CORMORANCHE-SUR-SAONE	04	VONNAS	23	1	1	Le bourg, rue du jet d'eau
CORMOZ	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	001	Salle polyvalente Louis Morel et salle multiculturelle, rue de la salle des fêtes
CORVEISSIAT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, impasse de la salle des fêtes
COURMANGOUX	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	2, Rue des Vignes
COURTES	01	REPLONGES	17	1	1	Salle polyvalente - 21, route de la mairie
CRANS	04	CEYZERIAT	07	1	001	1237, route de Montbuisson
CRESSIN-ROCHEFORT	03	BELLEY	04	1	01	place de la mairie
CROTTET	04	VONNAS	23	1	1	Salle des fêtes, rue Villa Croteldi
CROZET	03	THOIRY	20	1	1	Salle des fêtes, 500 rue de la mairie
CRUZILLES-LES-MEPILLAT	04	VONNAS	23	1	1	Salle des fêtes, le bourg
CULOZ	03	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des fêtes - le Phaéton- 295 avenue Antonin Poncet "bureau centralisateur" Salle des fêtes - le Phaéton- 295 avenue Antonin Poncet
CURCIAT-DONGALON	01	REPLONGES	17	1	001	Salle polyvalente, 61 route de Saint Nizier
CURTAFOND	01	ATTIGNAT	02	1	1	L'escale Bressane, 399 route du village
CUZIEU	05	BELLEY	04	1	01	183, route de Fesnes
DAGNEUX	02	MEXIMIEUX	12	3	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003	Salle du conseil municipal, Esplanade de la mairie "bureau centralisateur" Ancienne école de filles, salle d'évolution, Esplanade de la mairie Salle des Bâtonnes, 184 chemin de Marigneux
DIVONNE-LES-BAINS	03	GEX	09	5	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5	Esplanade du lac "bureau centralisateur" Esplanade du lac
DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle polyvalente, place de la fontaine
DOMPIERRE-SUR-VEYLE	01	CEYZERIAT	07	1	1	Salle des fêtes - 1, place de la mairie

Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	28 A route de Coligny
05	PONT D'AIN	16	1	1	Rue du 21 juillet 1944
05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle des fêtes, 30 route d'Ambérieu
01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Rue de la Fruitière
01	CEYZERIAT	07	1	1	Salle polyvalente, 144 place Henri Dunant
05	NANTUA	14	1	1	201, route du Haut Jura
03	THOIRY	20	1	1	192, route de la Vie Chenaille
05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	271, rue du 6 et 7 février 1944
02	MEXIMIEUX	12	1	1	Salle polyvalente, 195 route de Pérouges
04	VILLARS LES DOMBES	22	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, Annexe du Château, Chemin du Colomban Salle polyvalente, Annexe du Château, Chemin du Colomban "bureau centralisateur"
03	THOIRY	20	1	1	Salle des fêtes - Place Soudrine
04	REPLONGES	17	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, 575 route des Dîmes "bureau centralisateur" Salle polyvalente, 575 route des Dîmes
03	SAINT GENIS POUILLY	19	4	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004	Groupe Scolaire Jean Calas, Avenue Voltaire "bureau centralisateur"
05	BELLEY	04	1	01	place de la mairie
01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Espace Julien Gaillard, 222 rue de la mairie "bureau centralisateur" Espace Julien Gaillard, 222 rue de la mairie
04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	611 grande rue
02	TREVOUX	21	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, rue des Gagères "bureau centralisateur" Salle polyvalente
04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle des fêtes, 56 chemin du Centre
04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle des fêtes - Place de la mairie
05	NANTUA	14	1	0001	1 place de la mairie
03	GEX	09	5	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau – 005	Espace Perdtemps, 219 avenue de Perdtemps "bureau centralisateur" Espace Perdtemps, 219 avenue de Perdtemps
03	VALSERHONE	03	1	1	79 rue de Giron-Devant
	01 05 05 01 01 03 05 03 05 01 04 02 04 04 05 03 03	05 PONT D'AIN 05 AMBERIEU EN BUGEY 01 SAINT ETIENNE DU BOIS 01 CEYZERIAT 05 NANTUA 03 THOIRY 05 PLATEAU D'HAUTEVILLE 02 MEXIMIEUX 04 VILLARS LES DOMBES 03 THOIRY 04 REPLONGES 03 SAINT GENIS POUILLY 05 BELLEY 01 ATTIGNAT 04 VILLARS LES DOMBES 02 TREVOUX 04 CHATILLON SUR CHALARONNE 04 CHATILLON SUR CHALARONNE 05 NANTUA 03 GEX	Circonscription CANTONS du canton 01 SAINT ETIENNE DU BOIS 18 05 PONT D'AIN 16 05 AMBERIEU EN BUGEY 01 01 SAINT ETIENNE DU BOIS 18 01 CEYZERIAT 07 05 NANTUA 14 03 THOIRY 20 05 PLATEAU D'HAUTEVILLE 10 02 MEXIMIEUX 12 04 VILLARS LES DOMBES 22 03 THOIRY 20 04 REPLONGES 17 03 SAINT GENIS POUILLY 19 05 BELLEY 04 01 ATTIGNAT 02 04 VILLARS LES DOMBES 22 02 TREVOUX 21 04 CHATILLON SUR CHALARONNE 08 04 CHATILLON SUR CHALARONNE 08 05 NANTUA 14	Circonscription CANTONS Numero du canton de bureau de vote 01 SAINT ETIENNE DU BOIS 18 1 05 PONT D'AIN 16 1 05 AMBERIEU EN BUGEY 01 1 01 SAINT ETIENNE DU BOIS 18 1 01 CEYZERIAT 07 1 05 NANTUA 14 1 03 THOIRY 20 1 05 PLATEAU D'HAUTEVILLE 10 1 02 MEXIMIEUX 12 1 04 VILLARS LES DOMBES 22 2 03 THOIRY 20 1 04 REPLONGES 17 2 03 SAINT GENIS POUILLY 19 4 05 BELLEY 04 1 01 ATTIGNAT 02 2 04 VILLARS LES DOMBES 22 1 02 TREVOUX 21 2 04 CHATILLON SUR C	Circonscription CANTONS

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
GORREVOD	01	REPLONGES	17	1	1	salle polyvalente jouxtant la mairie
GRAND-CORENT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	159 route de Racouze
GRIEGES	04	VONNAS	23	2	1er bureau - 01 2ème bureau - 02	Mairie, 36 place de la mairie "bureau centralisateur" Salle polyvalente, rue Gustave Lambert
GRILLY	03	GEX	09	1	1	Salle des fêtes, Grand'Rue
GROISSIAT	05	NANTUA	14	1	1	50 route de Château Covet
GROSLEE SAINT BENOIT	05	BELLEY	04	2	1er bureau - 001 2ème bureau - 002	Rue des frères Bourdes, Saint Benoit "bureau centralisateur" Place de l'église, Groslée
GUEREINS	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle du conseil municipal, 176 route de Thoissey
HAUT-VALROMEY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	12, rue de la croix, Hotonnes
HAUTECOURT-ROMANECHE	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	37, route de Neuville
ILLIAT	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Mairie, 11 passage de la Mairie
INJOUX-GENISSIAT	03	VALSERHONE	03	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Mairie de Génissiat "bureau centralisateur" Mairie annexe d'Injoux (maison polyvalente) Mairie annexe de Craz
INNIMOND	05	LAGNIEU	11	1	01	rue de la mairie
IZENAVE	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	469, grand'rue
IZERNORE	05	PONT D'AIN	16	2	1er bureau - 01 2ème bureau - 02	Mairie, place de la résistance "bureau centralisateur" Salle de réunions de l'Oignin, rue des écoles
IZIEU	03	BELLEY	04	1	001	rue des Lauzes
JASSANS-RIOTTIER	02	TREVOUX	21	4	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4	Salle des sports, rue des Marronniers "bureau centralisateur" Salle des sports, rue des Marronniers Salle des sports, rue des Marronniers Salle des sports, rue des Marronniers
JASSERON	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, rue Julien Manissier
JAYAT	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle polyvalente, place de la mairie
JOURNANS	01	CEYZERIAT	07	1	1	79 rue du moulin
JOYEUX	02	MEXIMIEUX	12	1	1	place du village
JUJURIEUX	05	PONT D'AIN	16	1	0001	place de la mairie
LABALME	05	PONT D'AIN	16	1	01	Salle polyvalente, rue de la Rochette

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
LAGNIEU	02	LAGNIEU	11	6	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5 6ème bureau - 6	Mairie de Lagnieu, 16 rue Pasteur "bureau centralisateur" Salle polyvalente, allée Guy de la Verpillière CLSH Restaurant scolaire, 233 rue Passuret Salle des fêtes de Posafol Salle des fêtes de Proulieu Ecole de l'Etraz, avenue de l'Etraz
LAIZ	04	VONNAS	23	1	1	15 rue des écoles
LANTENAY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	236 les montaines
LAPEYROUSE	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle communale, 17 rue de la Dombes
LAVOURS	03	BELLEY	04	1	1	Salle des fêtes, chef lieu
LE POIZAT-LALLEYRIAT	05	NANTUA	14	1	001	Annexe mairie Le Poizat
LEAZ	03	THOIRY	20	1	1	9 rue St Amand
LELEX	03	THOIRY	20	1	1	127 rue des Lapidaires
LENT	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle des fêtes, 149 grande rue
LESCHEROUX	01	REPLONGES	17	1	1	Salle polyvalente-mairie, 1 route de Beaupont
LEYMENT	02	LAGNIEU	11	1	1	64 rue de la Guillotière
LEYSSARD	05	PONT D'AIN	16	1	001	10 grande rue
LHUIS	05	LAGNIEU	11	1	01	Salle polyvalente, 10 place de la mairie
LOMPNAS	05	LAGNIEU	11	1	001	Salle Polyvalente
LOYETTES	02	LAGNIEU	11	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente "Maurice Barral", 968 rue du Bugey "bureau centralisateur" Salle polyvalente "Maurice Barral", 968 rue du Bugey
LURCY	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	Salle polyvalente, place de la Mairie, le Bourg
MAGNIEU	03	BELLEY	04	1	01	35 route de la mairie Magnieu
MAILLAT	05	NANTUA	14	1	001	110 route de Peyriat
MALAFRETAZ	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle d'animation, 1 place des Fêtes
MANTENAY-MONTLIN	01	REPLONGES	17	1	1	Salle polyvalente, place de l'Église
MANZIAT	04	REPLONGES	17	1	1	Salle des fêtes, 41 rue des Grands Cours
MARBOZ	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des fêtes "bureau centralisateur" Salle des fêtes
MARCHAMP	05	LAGNIEU	11	1	01	135 rue principale - Cerin

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
MARIGNIEU	05	BELLEY	04	1	01	1 impasse de la Palette
MARLIEUX	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	Salle polyvalente, rue de l'Etang
MARSONNAS	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle des fêtes, 137 route de la Léchère
MARTIGNAT	05	NANTUA	14	1	1	Salle des fêtes, 25 place de la mairie
MASSIEUX	02	TREVOUX	21	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente "bureau centralisateur" Salle polyvalente
MASSIGNIEU-DE-RIVES	03	BELLEY	04	1	01	1 place de la Fontaine
MATAFELON-GRANGES	05	PONT D'AIN	16	1	01	Salle polyvalente, rue des Ecoles
MEILLONNAS	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, 354 rue du Pré de la Cour
MERIGNAT	05	PONT D'AIN	16	1	01	Salle des fêtes - 1 rue de la Balmette
MESSIMY-SUR-SAONE	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	46 rue du bourg
MEXIMIEUX	02	MEXIMIEUX	12	5	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5	Salle des fêtes, avenue du Dr Boyer "bureau centralisateur" Ecole Primaire du Menel, avenue du Dr Berthier Restaurant scolaire de la Bovagne, 24 rue de Beauvallon Restaurant scolaire, rue du Champ de Foire Ecole de la Bovagne, rue Beauvallon
MEZERIAT	04	VONNAS	23	1	01	Salle des fêtes, 147 grande rue
MIJOUX	03	THOIRY	20	1	001	rue Dame Pernette
MIONNAY	02	VILLARS LES DOMBES	22	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, 48 chemin des Platières "bureau centralisateur" Salle polyvalente, 48 chemin des Platières
MIRIBEL	02	MIRIBEL	13	6	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 005 6ème bureau - 006	Centre de rencontres, de congrès et de spectacles "L'allégro", place de la République "bureau centralisateur" Stade la Chanal, 375 grande rue Ecole Henri Deschamps, avenue H.Deschamps Groupe scolaire du hameau du Mas Rillier, 2085 montée neuve Salle des Fêtes des Echets, 30 rue de la Dombes - Les Echets Centre Socio-Culturel, 17 rue Joseph Carre
MISERIEUX	02	TREVOUX	21	1	1	Salle des fêtes, 49 Grande Rue
MOGNENEINS	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	30, montée de la mairie, salle polyvalente
MONTAGNAT	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle des fêtes, 1681 route du village
MONTAGNIEU	05	LAGNIEU	11	1	01	place de la mairie
MONTANGES	03	VALSERHONE	03	1	1	Place de la mairie
MONTCEAUX	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle polyvalente, chemin de Betheneins

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
MONTCET	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle des fêtes, 39 rue de la Mairie
MONTELLIER (LE)	02	MEXIMIEUX	12	1	1	49, rue de la mairie
MONTHIEUX	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	001	781, grande rue - salle polyvalente
MONTLUEL	02	MEXIMIEUX	12	4	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004	Groupe scolaire Saint Exupéry, Cours Condé "bureau centralisateur" Groupe scolaire A.Daudet, route de Jailleux Ecole de Jailleux Mairie de Cordieux
MONTMERLE-SUR-SAONE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Salle des fêtes, 35 rue de Lyon "bureau centralisateur" Salle des fêtes, 35 rue de Lyon Salle des fêtes, 35 rue de Lyon
MONTRACOL	04	ATTIGNAT	02	1	1	Salle polyvalente, le village, route de Chaveyriat
MONTREAL-LA-CLUSE	05	NANTUA	14	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des mariages, 1 place Jean Coupat "bureau centralisateur" Ecole maternelle de La Cluse, rue des tilleuls
MONTREVEL-EN-BRESSE	01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des fêtes, place de la résistance "bureau centralisateur" Salle des fêtes, place de la résistance
MURS-ET-GELIGNEUX	03	BELLEY	04	1	01	Salle des fêtes, 999 route de Galletti
NANTUA	05	NANTUA	14	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	1er - Salle de l'Eden, 19 rue Hôtel de Ville "bureau centralisateur" 2ème - Place de la déportation (ancienne gare)
NEUVILLE-LES-DAMES	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	Salle des fêtes
NEUVILLE-SUR-AIN	01	PONT D'AIN	16	1	1	Place Michel Floriot
NEYROLLES (Les)	05	NANTUA	14	1	01	Salle polyvalente, rue de la Devy
NEYRON	02	MIRIBEL	13	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, stade Francisque Payé "bureau centralisateur" Salle polyvalente, stade Francisque Payé
NIEVROZ	02	MIRIBEL	13	1	1	Salle des fêtes – chemin des moines
NIVIGNE ET SURAN	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	1 place de la mairie, Chavannes sur Suran "bureau centralisateur" Ancienne cure, 1 chemin du Raisonnier, Germagnat
NIVOLLET-MONTGRIFFON	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Mairie de Nivollet - 1 place de la mairie "bureau centralisateur" Salle polyvalente de Montgriffon - 135 route de Nivollet
NURIEUX-VOLOGNAT	05	PONT D'AIN	16	1	01	Salle des fêtes, 2 chemin de la fontaine
ONCIEU	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Ancienne école, 35 route d'Evosges
ORDONNAZ	05	LAGNIEU	11	1	001	Route principale
ORNEX	03	SAINT GENIS POUILLY	19	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle René Lavergne, 274 rue de Béjoud "bureau centralisateur" Ecole des bois, 252 rue de Béjoud
OUTRIAZ	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	01	4 rue de l'Arbépin

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
OYONNAX	05	OYONNAX	15	11	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 006 6ème bureau - 006 7ème bureau - 007 8ème bureau - 008 9ème bureau - 009 10ème bureau - 010 11ème bureau - 011	Hôtel de ville, salle des mariages, 126 rue Anatole France "bureau centralisateur" Ecole maternelle Jeanjacquot, rue Jules Michelet Gymnase Jean Moulin, Place des déportés Ecole maternelle Simone Veil, 29 rue Anatole France Ecole élémentaire Louis Armand, 42 rue Louis Armand Ecole maternelle Pasteur Gymnase Pasteur Ecole maternelle de la forge, route de la Forge Ecole maternelle de la forge, route de la Forge Salle polyvalente de Veyziat, 1 place Philomène Piquet Ancienne mairie de Bouvent
OZAN	01	REPLONGES	17	1	1	Salle des fêtes, 485 Grande Route
PARCIEUX	02	TREVOUX	21	1	1	1 allée des Marronniers - Salle des fêtes
PARVES et NATTAGES	03	BELLEY	04	2	1er bureau - 01 2ème bureau - 02	67 route du Sorbier, Parves "bureau centralisateur" 665 route de l'école, Nattages
PERON	03	THOIRY	20	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Maison des associations, 219 route de Péron "bureau centralisateur" Maison des associations, 219 route de Péron
PERONNAS	04	BOURG EN BRESSE 2	06	5	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 005	Salle des fêtes, Mairie, 450 rue de la grange Magnien "bureau centralisateur" Salle des fêtes, Bellevue, 450 rue de la grange Magnien Salle des fêtes, Correrie, 450 rue de la grange Magnien Salle des fêtes, l'Église 450 rue de la grange Magnien Salle des fêtes, La Couronne, 450 rue de la grange Magnien
PEROUGES	02	MEXIMIEUX	12	1	1	groupe scolaire, hameau du Péage, rue du Péage
PERREX	04	VONNAS	23	1	1	Salle des fêtes, 94 grande rue
PEYRIAT	05	PONT D'AIN	16	1	01	Chemin de l'église
PEYRIEU	03	BELLEY	04	1	01	Ancienne salle des classes, 15 rue des écoles
PEYZIEUX-SUR-SAONE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Local municipal, parking de la mairie
PIRAJOUX	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle Clair Matin, 65 impasse du presbytère
PIZAY	02	MEXIMIEUX	12	1	1	799 route de Bourg-en-Bresse
PLAGNE	03	VALSERHONE	03	1	001	Mairie – le village
PLANTAY (LE)	04	CEYZERIAT	07	1	001	159 route de Versailleux
PLATEAU d'HAUTEVILLE	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	6	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5 6ème bureau - 6	Salle des fêtes, place du Dr Rougy, Hauteville-Lompnes "bureau centralisateur" Salle des fêtes, place du Dr Rougy, Hauteville-Lompnes Salle des fêtes, place du Dr Rougy, Hauteville-Lompnes Ecole primaire, rue Pré la Belle, Cormaranche en Bugey Salle municipale, 20 rue de la mairie, Hostiaz Salle d'animation, Thézillieu
POLLIAT	01	ATTIGNAT	02	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle des fêtes, place de la mairie "bureau centralisateur" Salle des fêtes, place de la mairie

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
POLLIEU	03	BELLEY	04	1	01	Salle communale, route du Lac
PONCIN	05	PONT D'AIN	16	1	1	Rue Verchère - Foyer rural
PONT-D'AIN	01	PONT D'AIN	16	1	1	Gymnase, 6 rue Emile Le Breüs
PONT-DE-VAUX	01	REPLONGES	17	1	001	66 rue Mal de Lattre de Tassigny
PONT-DE-VEYLE	04	VONNAS	23	1	1	Rue de la Verchère
PORT	05	NANTUA	14	1	01	Ecole Jean de la Fontaine, rue des prairies
POUGNY	03	THOIRY	20	1	1	Mairie, 46 rue de la mairie
POUILLAT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	36 impasse de la mairie
PREMEYZEL	03	BELLEY	04	1	01	Avenue des Vieux Fours
PREMILLIEU	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	Rue de l'église
PREVESSIN-MOENS	03	SAINT GENIS POUILLY	19	5	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5	Ecole ALICE, 120 rue Atlas "bureau centralisateur" Ecole ALICE, 120 rue Atlas
PRIAY	01	PONT D'AIN	16	1	1	Salle des fêtes et réfectoire, place Laurent Ferrand
RAMASSE	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle du conseil municipal, Place Abbé Gringoz
RANCE	02	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle polyvalente, le Bourg
RELEVANT	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle des fêtes, 7 rue du village
REPLONGES	04	REPLONGES	17	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle Limorin, Rue Janin "bureau centralisateur" Salle Limorin, Rue Janin
REVONNAS	01	CEYZERIAT	07	1	01	Salle polyvalente, chemin de la Bessonnière
REYRIEUX	02	TREVOUX	21	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Salle Châteauvieux (gymnase) rue Louis Antoine Duriat "bureau centralisateur" Salle Châteauvieux (gymnase) rue Louis Antoine Duriat Salle de la Paissière, rue Louis Antoine Duriat
REYSSOUZE	01	REPLONGES	17	1	1	Mairie, 1015 grande rue
RIGNIEUX-LE-FRANC	02	MEXIMIEUX	12	1	1	Salle des fêtes, 45 place de la fontaine
ROMANS	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	30 route de Châtillon
ROSSILLON	05	BELLEY	04	1	1	4 rue Henri Bidauld
RUFFIEU	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	40 rue de la mairie

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
SAINT-ALBAN	05	PONT D'AIN	16	1	01	24 rue des Fours
SAINT-ANDRE-D'HUIRIAT	04	VONNAS	23	1	1	59 route de Cruzilles
SAINT-ANDRE-DE-BAGE	04	REPLONGES	17	1	1	716 grande rue
SAINT-ANDRE-DE-CORCY	02	VILLARS LES DOMBES	22	3	1er bureau - 01 2ème bureau - 02 3ème bureau - 03	Salle municipale, allée des sports "bureau centralisateur" Salle municipale, allée des sports Salle municipale, allée des sports
SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	0001	Salle des fêtes, 28 route de Saint Paul
SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle des fêtes, 30 place Saint Antoine
SAINT-BENIGNE	01	REPLONGES	17	1	1	Salle multifonctions, 1 mairie-prairie
SAINT-BERNARD	02	TREVOUX	21	1	01	Espace Chabrier
SAINT-CYR-SUR-MENTHON	04	VONNAS	23	1	1	Salle polyvalente, place Saint Cyr
SAINT-DENIS-EN-BUGEY	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Salle polyvalente, 29 rue Docteur Charcot
SAINT-DENIS-LES-BOURG	01	BOURG EN BRESSE 2	06	5	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4 5ème bureau - 5	Salle des fêtes, rue des écoles "bureau centralisateur" Salle des fêtes, rue des écoles Salle des fêtes, rue des écoles Gymnase, allée des sports Gymnase, allée des sports
SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle polyvalente, 25 route des Belouzes
SAINT-DIDIER-DE-FORMANS	02	TREVOUX	21	2	1er bureau - 0001 2ème bureau - 0002	Salle des fêtes, route de Trévoux "bureau centralisateur" Salle des fêtes, route de Trévoux
SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Halle Chamerat, place des Halles Halle Chamerat, place des Halles "bureau centralisateur"
SAINT-ELOI	02	MEXIMIEUX	12	1	1	131 route de la dombes
SAINT-ETIENNE-DU-BOIS	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle annexe de la mairie, 1 place de la mairie "bureau centralisateur" Foyer communal, 321 rue du Revermont
SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle des fêtes, Espace loisirs Marcel Rozier, 18 rue de la Dombes
SAINT-ETIENNE-SUR-REYSSOUZE	01	REPLONGES	17	1	1	Mairie, 8 place Albert Lonvis
SAINT-GENIS-POUILLY	03	SAINT GENIS POUILLY	19	4	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004	Gymnase du Lion, rue des écoles "bureau centralisateur" Gymnase du Lion, rue des écoles Gymnase du Lion, rue des écoles Gymnase du Lion, rue des écoles
SAINT-GENIS-SUR-MENTHON	04	VONNAS	23	1	1	Salle polyvalente, 60 route de Bel Air
SAINT-GEORGES-SUR-RENOM	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	Salle polyvalente, 54 route de Villars
SAINT-GERMAIN-DE-JOUX	03	VALSERHONE	03	1	1	Salle des fêtes, rue de la gare

_	1	T			1	Ţ
COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES	03	BELLEY	04	1	1	27 place de la cure
SAINT-GERMAIN-SUR-RENOM	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	30 Rue Claude-Antoine Guillin
SAINT-JEAN-DE-GONVILLE	03	THOIRY	20	1	1	Salle communale, 201 rue du Bourg
SAINT-JEAN-DE-NIOST	02	LAGNIEU	11	1	1	Salle polyvalente, 122 chemin sous Buyat
SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX	02	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle polyvalente
SAINT-JEAN-LE-VIEUX	05	PONT D'AIN	16	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Petite salle rez de chaussée de la mairie "bureau centralisateur" Salle des fêtes
SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE	01	REPLONGES	17	1	001	Salle des fêtes, 34 place des bouleaux
SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	04	VONNAS	23	1	1	19 impasse des bords de Veyle
SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	01	REPLONGES	17	1	01	Salle des fêtes, 15 place de la Mairie
SAINT-JULIEN-SUR-VEYLE	04	VONNAS	23	1	01	Salle polyvalente - impasse de la mairie
SAINT-JUST	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle de Rosepommier, 205 chemin de Rosepommier
SAINT-LAURENT-SUR-SAONE	04	VONNAS	23	1	1	193 rue Albert Cousin
SAINT-MARCEL	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	Salle des fêtes, rue des étangs du village
SAINT-MARTIN-DE-BAVEL	05	BELLEY	04	1	1	Salle des fêtes, 64 place des St Martinans
SAINT-MARTIN-DU-FRESNE	05	NANTUA	14	1	001	salle des châteaux – 41 grande rue
SAINT-MARTIN-DU-MONT	01	CEYZERIAT	07	1	1	Salle des fêtes, 90 route du Colombier
SAINT-MARTIN-LE-CHATEL	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle des fêtes, 128 route de Saint Didier
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	02	MIRIBEL	13	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Ecole élémentaire J.Prévert, 3 montée de la Paroche "bureau centralisateur" Ecole maternelle Saint Exupéry, place charles de Gaulle
SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS	02	LAGNIEU	11	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Gymnase, 8 chemin du petit Chanay "bureau centralisateur" Gymnase, 8 chemin du petit Chanay
SAINT-MAURICE-DE-REMENS	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	rue de la Libération
SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX	01	REPLONGES	17	1	001	Salle polyvalente, 136 route de Saint Julien
SAINT-NIZIER-LE-DESERT	04	CEYZERIAT	07	1	01	Place de l'église
SAINT-PAUL-DE-VARAX	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	place Louis Joudan
SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente, 06 - 08 rue de la Schappe "bureau centralisateur" Salle polyvalente, 06 - 08 rue de la Schappe
SAINT-REMY	04	BOURG EN BRESSE 2	06	1	1	Salle polyvalente, 765 route de Saint Rémy
SAINT-SORLIN-EN-BUGEY	02	LAGNIEU	11	1	1	117 grande rue
		•				

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
SAINT-SULPICE	01	ATTIGNAT	02	1	1	230 C route de la Mairie
SAINT-TRIVIER-DE-COURTES	01	REPLONGES	17	1	1	Salle des fêtes, 95 grande rue
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS	04	VILLARS LES DOMBES	22	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	Salle polyvalente "bureau centralisateur" Salle polyvalente
SAINT-VULBAS	02	LAGNIEU	11	1	1	403 rue Claires Fontaines
SAINTE-CROIX	02	MEXIMIEUX	12	1	1	126 route du Creux Dollens
SAINTE-EUPHEMIE	02	TREVOUX	21	1	1	Ecole Antonin Rolland, 355 rue de la Mairie
SAINTE-JULIE	02	LAGNIEU	11	1	1	Salle des fêtes, 93 rue de la salle des fêtes
SAINTE-OLIVE	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	01	42 impasse Ancienne Ecole
SALAVRE	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle polyvalente, 10 place de la Mairie
SAMOGNAT	05	PONT D'AIN	16	1	1	Salle polyvalente
SANDRANS	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	Salle des fêtes, 41 route de St Trivier
SAULT-BRENAZ	02	LAGNIEU	11	1	1	52 grande rue
SAUVERNY	03	GEX	09	1	1	555 rue de la mairie
SAVIGNEUX	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	Ecole publique de Savigneux, 230 route de la Dombes
SEGNY	03	THOIRY	20	1	1	350 route Blanche
SEILLONNAZ	05	LAGNIEU	11	1	01	21 rue des Alinières
SERGY	03	THOIRY	20	1	1	18 Place de la mairie
SERMOYER	01	REPLONGES	17	1	1	Place du marché
SERRIERES-DE-BRIORD	05	LAGNIEU	11	1	01	place de la mairie
SERRIERES-SUR-AIN	05	PONT D'AIN	16	1	01	451 route de Serrières
SERVAS	04	CEYZERIAT	07	1	1	Salle polyvalente, 130 rue du Noyer
SERVIGNAT	01	REPLONGES	17	1	001	salle polyvalente, 1 place de la Mairie
SEYSSEL	03	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	1, quai du Rhône
SIMANDRE-SUR-SURAN	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Mairie et salle des associations, 9 route de Villereversure
SONTHONNAX-LA-MONTAGNE	05	PONT D'AIN	16	1	01	Place Aimé Maréchal
SOUCLIN	02	LAGNIEU	11	1	1	1 place de la mairie

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
SULIGNAT	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	001	Place de la mairie
SURJOUX-LHOPITAL	03	VALSERHONE	03	2	1er bureau - 1 2ème bureau - 2	115 rue de la mairie, Lhôpital "bureau centralisateur" 2 place de l'Europe, Surjoux
TALISSIEU	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	10, route de l'école
TENAY	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	1	place de la mairie
THIL	02	MIRIBEL	13	1	1	Salle des fêtes, 340 rue de la Mairie
THOIRY	03	THOIRY	20	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Salle des fêtes "bureau centralisateur" Salle des fêtes Salle des fêtes
THOISSEY	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	1	rue de l'hôtel de ville
TORCIEU	05	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	Espace Janine Sonnery
TOSSIAT	01	CEYZERIAT	07	1	1	place du Pont
TOUSSIEUX	02	TREVOUX	21	1	1	346 route du Morbier
TRAMOYES	02	MIRIBEL	13	1	1	Salle des fêtes, 244 route des Echets
TRANCLIERE (La)	01	CEYZERIAT	07	1	001	Place du village
TREVOUX	02	TREVOUX	21	4	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4	Salle des fêtes, boulevard des Combattants "bureau centralisateur" Salle des fêtes - boulevard des Combattants Mairie, place de la terrasse Gymnase Sapaly, 686 chemin d'Arras
VAL REVERMONT	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	3	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3	Treffort - 2 place Marie Collet "bureau centralisateur" Cuisiat - 51, rue Principale Pressiat - 246, route du Revermont
VALEINS	04	CHATILLON SUR CHALARONNE	08	1	01	Place de la chapelle
VALROMEY-SUR-SERAN	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	4	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4	1 Place de la mairie, Belmont-Luthezieu "bureau centralisateur" 233 rue principale, Lompnieu 320 rue du Tram, Sutrieu 1 place de la mairie, Vieu
VALSERHONE	03	VALSERHONE	03	11	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 006 6ème bureau - 006 7ème bureau - 007 8ème bureau - 008 9ème bureau - 009 10ème bureau - 010	Hôtel de ville, 34 rue de la République Bellegarde sur Valserine "bureau centralisateur" Centre Jean Marinet, place Jeanne d'Arc, Bellegarde sur Valserine Ecole du Grand Clos, 3 rue Corneille, Bellegarde sur Valserine Ecole René Rendu, 32 rue Joseph Marion, Bellegarde sur Valserine Salle de Vanchy, 4 rue de l'école, Bellegarde sur Valserine Ecole d'Arlod, 287 rue Centrale, Bellegarde sur Valserine Ecole des Montagniers, 2 rue Marius Marinet, Bellegarde sur Valserine Maison annexe Châtillon en Michaille, 35 rue de la poste, Châtillon en Michaille Salle des fêtes, 100 route des Etournelles, Châtillon en Michaille Ecole de Vouvray, 510 rue du Mont-Blanc, Châtillon en Michaille Salle des fêtes, 13 Grande Rue, Lancrans

COMMUNES	Circonscription	CANTONS	Numéro du canton	Nombre de bureau de vote	Code Bureau	Localisation
VANDEINS	01	ATTIGNAT	02	1	1	Salle des fêtes, 153 rue de la Mairie
VARAMBON	01	PONT D'AIN	16	1	001	Salle des fêtes, impasse du foyer rural
VAUX-EN-BUGEY	02	AMBERIEU EN BUGEY	01	1	1	12 route de Lagnieu
VERJON	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	1 rue du Puits Rouge
VERNOUX	01	REPLONGES	17	1	1	16 route du Tronchet
VERSAILLEUX	04	CEYZERIAT	07	1	001	152 rue Principale
VERSONNEX	03	GEX	09	1	1	21 chemin Levé
VESANCY	03	GEX	09	1	01	Salle de l'ancienne cure, 324 rue du château
VESCOURS	01	REPLONGES	17	1	001	Salle polyvalente, 317 rue de la mairie
VESINES	04	REPLONGES	17	1	1	Salle communale, route des Thénards
VIEU-D'IZENAVE	05	PLATEAU D'HAUTEVILLE	10	1	01	Salle polyvalente, 11 rue du Molaret
VILLARS-LES-DOMBES	04	VILLARS LES DOMBES	22	4	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4	Halle des sports, 114 rue de la Dombes "bureau centralisateur" Halle des sports, 114 rue de la Dombes Halle des sports, 114 rue de la Dombes Halle des sports, 114 rue de la Dombes
VILLEBOIS	02	LAGNIEU	11	1	1	Salle polyvalente - 145 place de la Verchère
VILLEMOTIER	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle communale, 1820 route de Strasbourg
VILLENEUVE	04	VILLARS LES DOMBES	22	1	1	Salle des fêtes, 70 route de Villars
VILLEREVERSURE	01	SAINT ETIENNE DU BOIS	18	1	1	Salle des fêtes, place de la salle des fêtes
VILLES	03	VALSERHONE	03	1	1	Salle polyvalente, rue de la promenade
VILLETTE-SUR-AIN	04	CEYZERIAT	07	1	0001	rue du lavoir
VILLIEU-LOYES-MOLLON	02	LAGNIEU	11	4	1er bureau - 1 2ème bureau - 2 3ème bureau - 3 4ème bureau - 4	Centre de rencontre de Villieu "bureau centralisateur" Groupe scolaire de Villieu Mairie annexe de Loyes Mairie annexe de Mollon
VIRIAT	01	BOURG EN BRESSE 1	05	5	1er bureau - 001 2ème bureau - 002 3ème bureau - 003 4ème bureau - 004 5ème bureau - 005	Salle des fêtes, place de la mairie "bureau centralisateur" Salle des fêtes, place de la mairie
VIRIEU-LE-GRAND	05	BELLEY	04	1	1	rue des Ecoles

COMMUNES	Circonscription		Numéro du canton		Code Bureau	Localisation
VIRIGNIN	03	BELLEY	04	1	001	Place de la mairie
VONGNES	05	BELLEY	04	1	01	83 rue de la Vigne du Bois
VONNAS	04	VONNAS	23	17		Salle des fêtes Albert Tramblay, avenue Général de Gaulle "bureau centralisateur" Salle des fêtes Albert Tramblay, avenue Général de Gaulle
TOTAL						

01_Pref_Préfecture de l Ain

01-2021-03-02-00006

ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF fixant la répartition des bureaux de vote dans l'Ain



ARRETE PREFECTORAL MODIFICATIF fixant la répartition des bureaux de vote dans l'Ain

La Préfète. Chevalier de la légion d'honneur,

VU le code électoral, notamment son article R.40;

VU l'arrêté préfectoral du 31 août 2020 fixant la répartition des bureaux de vote dans l'Ain ;

l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2020 instituant un bureau de vote au titre de l'article R 40-1 du VU code électoral :

VU la tenue d'un double scrutin en juin 2021 ;

VU les demandes présentées par les maires du département ;

Considérant le contexte de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) :

Considérant que certains lieux d'implantation des bureaux sont manifestement inadaptés au vu des recommandations relatives à l'organisation physique des bureaux de vote ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

- ARRÊTE-

Article 1er: L'article 1 de l'arrêté préfectoral susvisé du 31 août 2020 est modifié conformément à l'annexe cijointe en ce qui concerne l'implantation des bureaux de vote. Le nombre de bureaux de vote établis dans le département de l'Ain est de 582 à compter du 15 décembre 2020.

Les électeurs devront être informés par tout moyen du nouveau lieu de vote qui devra être précisé devant l'ancien bureau de vote.

Article 3: Les emplacements d'affichage devront être installés à côté du nouveau bureau de vote.

Article 4: Les bureaux de vote fixés par le présent arrêté serviront pour les élections de juin 2021.

Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets de Belley, Gex et Nantua, et les maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 2 mars 2021

La préfète, Pour la préfète, le secrétaire général

Philippe BEUZELIN

Tél:04 74 32 78 49 Mél : pref-elections@ain.gouv.fr 45 avenue Alsace-Lorraine – CS 80400 – 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

01-2021-03-16-00001

ARRETE PORTANT DESIGNATION D UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS L AIN



ARRETE PORTANT DESIGNATION D'UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 DANS L'AIN

Vu le code de la défense notamment les articles R1311-1 à R1311-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2215-1;

Vu le code de la santé publique notamment les articles L. 3131-13, L. 3131-15 et L. 3131-17;

Vu le code de sécurité intérieure notamment les articles L.741-1 à L741-5 et R741-1à R.741-6;

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Catherine SARLANDIE de La ROBER-TIE en qualité de préfète de l'Ain ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2021-10 du 7 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDERANT que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale ; que, le 28 février 2020, elle a annoncé avoir porté le niveau de menace liée au nouveau coronavirus à « très élevé », son degré le plus haut ; que, les 11 et 12 mars 2020, elle qualifiait le COVID-19 de pandémie ;

CONSIDERANT le caractère pathogène et contagieux du virus COVID-19 et sa propagation rapide qu'il est nécessaire d'éviter ;

CONSIDERANT qu'eu égard à sa propagation sur le territoire national, telle qu'elle ressort des données scientifiques disponibles, l'épidémie de COVID-19 constitue une catastrophe sanitaire mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population ;

CONSIDERANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de COVID-19; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la COVID-19 sur l'ensemble du territoire;

CONSIDERANT l'article 28 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 qui dispose que « les établissements relevant des types d'établissements définis par le règlement pris en application de l'article R. 123-12 du code de la construction et de l'habitation peuvent accueillir du public, dans des conditions de nature à permettre le respect des dispositions de l'article 1er, pour l'organisation des dépistages sanitaires, collectes de produits sanguins et actions de vaccination » ;

CONSIDERANT l'article 53-1 décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 qui organise la campagne de vaccination contre la Covid-19 ;

CONSIDERANT qu'aux termes du VI de l'article 53-1 décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 précité « tout professionnel de santé, exerçant ses fonctions à titre libéral ou non, ou tout étudiant en santé, peut participer à la campagne vaccinale dans la limite de ses compétences en matière de vaccination telles qu'elles résultent des dispositions des quatrième et sixième parties du code de la santé publique » ;

CONSIDERANT les articles 53-1 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et 55-1 du décret 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire qui disposent que la vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé;

CONSIDERANT la demande présentée par l'Hôpital Nord-Ouest, afin de créer un centre de vaccination sur son site de Trévoux ;

Après avis de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE

Article 1 : Un centre de vaccination contre la COVID-19 est créé dans le lieu suivant :

Centre de vaccination de Trévoux

Centre hospitalier, avenue du Dr Bollet, 01606 TREVOUX

sous la responsabilité de l'Hôpital Nord-Ouest.

Ledit centre de vaccination pourra assurer la vaccination des populations contre la COVID-19 à compter du 23 mars 2021 et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, soit jusqu'au 01/06/2021 inclus.

<u>Article 2</u>: Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentés par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

<u>Article 3</u>: La Directrice de cabinet de la Préfecture et le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 16 mars 2021

La préfète de l'Ain

Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE